

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux n° 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 16.- 9.- 5.-
Avec Bulletin officiel 21.- 11.- 6.-
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.
Suisse 11 . . .
Étranger 14 . . .
Réclames : Canton 20 . . .
Suisse 25 . . .
Mortuaires 16 . . .

La motion Edmond Giroud Bonnes et mauvaises postures des armées sur les différents fronts

M. le député Edmond Giroud est un de ces rares hommes qui savent allier l'esthétique et l'utilitaire.

Il a doté sa belle commune de Chamoson d'installations qui charrient le progrès et l'aisance du charmant village aux champs et aux vignes, et réciproquement.

Au militaire, il est un de ces officiers supérieurs qui savent comprendre le soldat. Commandant de Régiment, il était apprécié et adoré de ses sous-ordres à tous les degrés.

Député, il ne confine pas son activité aux seules questions matérielles. Il sait élever un débat ; il sait intervenir avec à-propos une discussion qui se rétrécit et finit par tomber dans une vulgarité quelque peu décevante.

Dieu nous préserve du moindre sentiment de flatterie. Ce ne serait, du reste, pas dans nos habitudes.

M. Giroud n'ignore pas, au surplus, que nous avons été séparés, à un moment donné, sur bien des sujets politiques, mais, ayant horreur du parti pris et de l'aveuglement, nous n'avons pas besoin de recourir à des courbes savantes pour rendre hommage au mérite.

A la dernière session du Grand Conseil, l'honorable député du district de Conthey a déposé la motion suivante :

« Le Conseil d'Etat ne juge-t-il pas nécessaire et pressant d'apporter l'appui de son autorité et des moyens financiers du canton aux efforts qui sont faits en vue de protéger nos localités et nos sites contre l'envahissement de la laideur et du mauvais goût ?

La mesure la plus efficace ne serait-elle point la création d'un « Service cantonal de l'esthétique et de la protection des sites ».

Ce service aurait la mission générale de promouvoir, coordonner et diriger tous les efforts tendant à protéger et embellir le visage du pays, à conserver et enrichir son patrimoine artistique et maintenir les usages et traditions qui font la saine originalité de notre peuple.

Il remplirait sa tâche :

1. en apportant les notions d'esthétique et d'art populaire dans les établissements d'étude cantonaux ;
2. en éveillant, par des conférences publiques, l'intérêt de la population ;
3. en informant et aidant par des contacts directs, les autorités communales ;
4. en étudiant et proposant les mesures législatives et administratives propres à conduire au but recherché ».

C'est là une très intéressante et très louable motion qui donne, en quelque sorte, une conclusion pratique à une précédente du même député, remontant à plusieurs années, et qui sera probablement développée à une session extraordinaire que l'on se propose de tenir en août.

En 1905 déjà, Mme Marguerite Burnat-Provins qui avait organisé une vigoureuse campagne contre ce qu'elle appelait les « cancers » de nos sites, posait ce point d'interrogation :

« Faut-il admettre qu'une partie d'un peuple a le droit d'offusquer l'autre partie, et que ce droit est illimité ? »

Nous en sommes pourtant là, et M. Edmond Giroud s'est, depuis fort longtemps, posé la même question.

Tout le long du pays enchanteur qu'est le Valais, des contreforts de nos plus hautes cimes à la vallée du Rhône, les étrangers qui y arrivent et qui l'apprécient toujours davantage, ne manquent jamais de formuler le vœu que nos ravissants paysages ne soient pas mis en déroute par des construc-

tions de mauvais goût qui jurent affreusement.

Il y a déjà du mal de fait, mais il y a encore beaucoup de bien et de beau à sauver.

Le Service cantonal de l'esthétique et de la protection des sites dont M. le député Edmond Giroud préconise la création, dans son intelligente motion, aurait tout d'abord, pour devoir, la surveillance des architectes et des ingénieurs qui, avec leurs calculs et leurs X, nous fichent tout en l'air.

On a beau nous dire que c'est le progrès qui veut ça et que l'on n'a pas à s'inquiéter de savoir si une construction ou une canalisation choque ou ne choque pas nos sensations artistiques, ou simplement folkloriques, nous répondrons toujours avec bon sens que le progrès réside dans le culte du beau et de l'idéal, et non pas dans des bâtiments qui apparaissent comme des verres sur le visage aimé de notre petite patrie.

La motion dont nous parlons fait également allusion à notre patrimoine artistique, à nos traditions et à la saine originalité qui caractérise le Valais.

Tout cela demande une protection immédiate et pratique, si l'on veut arrêter de nouveaux ravages.

Des sociétés privées comme celles des Vieux-Costumes, comme la Chanson Valaisanne, d'autres encore, ont recréé du bon goût et remis de l'art dans des milieux qui en étaient totalement dépourvus.

Personne ne niera leur heureuse influence.

Mais il faut à ces dévouements et à ces activités un couronnement que seuls les Pouvoirs publics peuvent leur donner.

Le pays ne saurait être plus longtemps la victime de fantaisies criminelles et de dissertations sur l'utilitarisme.

C'est le but de la motion Giroud.

Ch. Saint-Maurice.

Politique fédérale

Taper encore et toujours taper

(De notre correspondant auprès des Chambres fédérales)

Nous avons récemment entretenu nos lecteurs de la situation fiscale des cantons et de la Confédération, montrant pourquoi et comment le prélèvement de nouvelles ressources financières devait être précédé d'une réforme des finances fédérales, ayant pour base une nouvelle répartition des compétences respectives de la Confédération et des cantons. La majorité de l'opinion y est certainement favorable, et les « experts » ne sont pas loin de trouver un terrain d'entente. On pouvait supposer que notre grand argentier fédéral envisageait sérieusement la question. Le bruit court au contraire avec persistance qu'il prépare, tout simplement, un nouveau « sacrifice de défense nationale », c'est-à-dire un prélèvement sur la fortune... On n'en croit pas à ses oreilles. Ça rappelle les beaux jours de la démagogie socialiste de Genève, où M. Naine déclarait tranquillement : « je prends l'argent où il est ». Les choses ne sont pas si simples pourtant, et l'on aurait pu croire que le radicalisme de M. Wetter s'était dépouillé de ce jacobinisme financier.

Il est clair qu'il n'existe pas pour un gouvernement de meilleur moyen de ruiner la fortune nationale que celui de « taper » dedans sans se soucier du fait, pourtant important, que le revenu diminuera proportionnellement et que

Les communiqués, tant anglais qu'allemands, commentent longuement l'attaque du croiseur allemand « Prinz Eugen » le long de la côte méridionale de la Norvège, que le « Nouvelliste » a annoncé dans son service de dernière heure.

Rien de nouveau au surplus.

Le croiseur a bel et bien été touché.

Il y a eu des hécatombes d'avions de part et d'autre.

Parlons des Fronts.

Après la prise de Kertch, reconnue aujourd'hui par les Russes, les Allemands n'ont plus affaire dans l'est de la Crimée qu'à des détachements isolés qui mènent, selon une tactique chère aux combattants soviétiques, une guérilla féroce à l'intérieur des lignes allemandes. Le général Koslov a pu transporter à temps de l'autre côté du détroit de Kertch son quartier général et une partie de ses troupes.

Sur le front d'Ukraine, l'offensive du maréchal Timoschenko, ralentie par de puissantes contre-attaques, semble avoir pénétré de 20 à 30 kilomètres dans la zone de défense de Kharkov. A 60 km. au sud de cette ville, une grande bataille de chars est en cours près du nœud ferroviaire de Smijew. Le commandement soviétique a engagé là ses tanks les plus lourds, alors que les Allemands n'auraient mis en ligne que des tanks moyens, ce qui ne laisse pas d'être

assez surprenant, mais peut expliquer les pertes importantes que les Russes déclarent avoir infligées à leurs adversaires : 12,000 hommes et 400 à 500 chars.

En Birmanie, la situation demeure confuse. Les Japonais annoncent qu'ils ont défait, à 250 km. au nord-ouest de Mandalay, près de la frontière indo-birmane, « le gros des forces britanniques ». Ce gros doit se réduire en réalité aux arrière-gardes de l'armée Alexander en retraite et aux détachements de Goukhas dont le général Wavel les a renforcés.

Sur la frontière du Yunnan, l'enchevêtrement des colonnes japonaises et chinoises est complet. Tandis que les Nippons cherchent à progresser partout où ils le peuvent, sur le Salouen, le long de la route de Birmanie et sur le Mékong, les Chinois se maintiennent encore entre le Salouen et l'Iraouadi, et contre-attaquent sur plusieurs points.

D'une façon générale, il semble que les Nippons soient en bonne posture sur la route de Birmanie, le long de laquelle ils ont réalisé une avance appréciable, alors que, plus au nord, les Chinois ont repassé le Salouen et refoulé les Japonais dans la région de Lung-Ling, et que, au sud, près de la frontière thaïlandaise, ils avancent par Kiang-Tung en direction du sud-ouest.

Nouvelles étrangères

Le cardinal Baudrillart est mort

Le cardinal Baudrillart est décédé la nuit dernière à Paris.

Fils de l'économiste Henri Baudrillart, Alfred Baudrillart naquit à Paris en 1859. Elève de l'Ecole normale supérieure, il professa à l'Institut catholique de Paris dont il devint recteur en 1907. Entré dans les ordres, il fut ordonné prêtre en 1893. Vicaire général du diocèse de Paris et prêtre de la maison de Sa Sainteté, Mgr Baudrillart, pendant la première guerre mondiale, puis après, fut chargé d'importantes missions de propagande française à l'étranger. Il fut élu à l'Académie française en 1918.

Prêtre, historien, orateur, conférencier, journaliste aussi, Mgr Baudrillart s'est, en toutes ces qualités, employé de toutes ses forces au service de la France, s'associant à toutes les grandes manifestations de patriotisme.

Comme historien, ses principaux ouvrages sont « Philippe V et la Cour de France », « La politique d'Henri IV en Allemagne », « La Renaissance et le protestantisme », « La Religion romaine », etc.

200 enfants français perdus pendant l'exode n'ont pas encore retrouvé leurs parents

Les enfants perdus de l'exode française n'ont pas encore tous retrouvé leurs parents. Ils sont encore près de deux cents qui ont grandi, changé de visage depuis les heures tragiques où ils furent séparés des leurs et recueillis dans un fos-

se, au bord d'une route bombardée, sur des quais de gares désertes, dans des trains de réfugiés... La plupart ne savent pas leurs noms et les plus jeunes même pas leurs prénoms. Quelques-uns connaissent leur patronyme, d'autres leur ville comme Jacques Guerero, de Paris ; Janet Bardet, Liliane Ladieu, le petit Jacques, d'Aulun... Ces précisions n'ont pas permis cependant malgré tous les efforts de la Croix-Rouge, du commissariat à la famille et des mairies, de les rendre à leurs familles.

Tous, ils espèrent retrouver quand même un jour un papa, une maman.

Election présidentielle en Colombie

Les résultats définitifs de l'élection présidentielle. Les résultats définitifs de l'élection présidentielle.

(La suite en deuxième page, 1re colonne)

Radio-Programme

SOTTENS. — Mercredi 20 mai. — 7 h. 10 Un disque. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 L'heure matinale. 7 h. 25 Petit concert de musique légère. 10 h. 10 Emission radio-scolaire. 10 h. 40 La Mouldau, poème symphonique, Smetana. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Fred Adison et son orchestre. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Suite de l'audition Fred Adison. 13 h. Fagotin au micro. 13 h. 05 Swing-music. 13 h. 20 Oeuvres de Richard Wagner. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Emission pour la jeunesse. 18 h. 50 Petit concert pour la jeunesse. 19 h. Chronique fédérale. 19 h. 10 La recette d'Ali-Babali. 19 h. 11 Un disque. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le bloc-notes. 19 h. 26 Au gré des jours. 19 h. 35 Le rendez-vous des scouts. 19 h. 55 Un disque. 20 h. Auditeurs, faites un feuilletton ! 20 h. 10 Musique d'opéra et d'opérette. En intermède : Le Nouvel-Arvers. 21 h. 15 Concert, Hindemith. 22 h. 20 Informations.

re telle qu'il ne lui reste qu'à manger son capital pour ne pas avoir faim ; et ils sont nombreux, les petites gens qui comptent sur le revenu d'une modeste fortune pour payer leur loyer ou leur charbon. Il est évident qu'en principe, le revenu du travail a droit à plus de ménagements que le revenu de la fortune. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a fortune et fortune, et qu'il y a des prélèvements inadmissibles.

Même si un ministre a déclaré une mesure « unique », une extrême nécessité peut l'obliger à ne pas tenir son engagement. Mais nous n'en sommes pas là. Nous en sommes même très loin. Et le gouvernement se déconsidérerait en approuvant ce reniement. Il a pour l'instant toute la confiance du peuple. Celui-ci lui a déjà pardonné bien des mutations de « provisoire » en « définitif » ; mais celle-ci serait plus dure à avaler. Qu'il y songe ; ce serait plus important que de faire des plans de grands travaux de quatre milliards dont personne ne sait où on les prendra !

C. Bodinier.

telle en Colombie du 3 mai viennent d'être publiés à Bogota. M. Alfonso Lopez, ancien président, candidat libéral, a obtenu 672,000 voix. M. Carlos Arrango, pour lequel des libéraux et les conservateurs votèrent a obtenu 475,000 voix. M. Lopez a obtenu une majorité de 197 mille voix.

Nouvelles suisses

Le technicien cambriolait

Lundi matin, à Genève, le brigadier Goretta et les inspecteurs Hainard et Castrucci apprenaient qu'un individu avait cherché à faire expertiser des bijoux dans une maison de la place. Une rapide enquête les conduisit au nommé Max W., 30 ans, technicien, Zurichois, qui fut interrogé et trouvé en possession d'un certain nombre de bijoux qui furent identifiés comme provenant de la bijouterie Aebi, 19, rue du Rhône, que des malfaiteurs avaient cambriolée à l'aide de fausses clés dans la nuit du 8 au 9 novembre 1941.

Une visite au domicile de W. permit de découvrir d'autres bijoux ainsi qu'un lingot d'or provenant de la fonte de bijoux. Le reste du butin fut retrouvé à l'endroit où W. était employé. C'est au total une valeur de près de quatorze mille francs qui a été récupérée par les policiers.

Max W., qui occupe un emploi assez important de technicien dans une grande maison de Genève, est connu de la police pour avoir subi deux condamnations, dont l'une à deux ans de réclusion pour vols. Il a été impossible de tirer de lui le moindre renseignement sur la façon dont les bijoux sont parvenus dans ses mains.

Après avoir été interrogé par M. Greffier, officier de police, il a été conduit vers minuit à Saint-Antoine.

Le successeur de M. Golay au Conseil national

La conférence des présidents du parti socialiste du canton de Vaud a décidé, à la suite de la démission de M. Paul Golay, de Lausanne, conseiller national, de présenter au Conseil d'Etat vaudois, qui devra ratifier ce choix, la candidature de M. Pierre Graber, avocat, secrétaire romand du parti socialiste.

En octobre 1939, les élections au Conseil national furent tacites avec le maintien de la répartition existante et aucune liste ne portait de « viennent ensuite ».

Les vilaines chutes.

M. Pietro Rossi, âgé de 54 ans, qui se promenait le long du Tessin, est tombé à l'eau près du pont de Carasso et s'est noyé.

— Alors qu'il traversait un champ de glace dans la région de Monterosa, Bâle-Campagne, Ernest Bader, de Sissach, 61 ans, fonctionnaire des C. F. F., fit une chute mortelle. Le défunt faisait partie du Grand Conseil de Bâle-Campagne et de diverses commissions. Il était président du parti radical-démocratique du canton.

— M. Joseph Monney, âgé de 82 ans, pensionnaire de l'asile des vieillards de Fribourg, ayant disparu de cet établissement, on se mit à sa recherche. On le découvrit vers 17 h., gisant au bas des falaises de la Sarine. Il fut secouru par les gendarmes Clément et Corpataux qui, se risquant sur un terrain glissant et en pente, le tirèrent de sa dangereuse position. M. Monney souffre d'une commotion cérébrale et porte une blessure au cuir chevelu. Le Dr Ribordy lui a donné les soins nécessaires. C'est en se promenant sur un sentier au bord des falaises que le vieillard est tombé.

Un jeune homme tue sa sœur par imprudence

A Langendorf (Soleure), un apprenti boulanger, âgé de 18 ans, Primo Richard, manipulait chez ses parents le revolver de service de son père. voulant charger l'arme, un coup partit, atteignant à la tête sa jeune sœur de 14 ans qui s'effondra mortellement atteinte.

Un don au Conseil fédéral

L'assemblée générale de la Sandoz S. A., Bâle, a décidé de mettre à disposition une somme de 500,000 francs comme don en faveur d'une fondation fédérale à créer sous la surveillance du Conseil fédéral en faveur du développement et de la coordination des sciences biologiques et médicales en Suisse.

Issue fatale

Le jeune Claude Bésuchet, qui, comme nous l'avions annoncé hier, avait été grièvement blessé par la décharge d'un fusil de chasse, est décédé à l'hôpital de Nyon. C'est en retirant le fusil, caché dans un buisson, que le malheureux enfant fit partir le coup.

Poignée de petits faits

★ Dans la prison d'Etat de l'Illinois, les cellules sont munies ou peuvent être munies d'un œil électrique, réagissant infailliblement sur tout objet en fer que le prisonnier pourrait cacher sur lui-même ou dans sa cellule.

★ Un spécialiste de la mode parisienne déclare que les femmes sont particulièrement attirées par les teintes rouges, tandis que les hommes préfèrent plutôt le bleu. L'orange et le noir — a-t-il déclaré en outre — donnent une harmonie très heureuse.

★ Lundi soir est décédé à Rome le célèbre peintre italien Angelo Dall'Ocubianca. Né en 1858, il était l'un des plus grands peintres de son pays. Il a produit un grand nombre de tableaux se trouvant un peu partout dans le monde. Près de Vérone, sa patrie, un village porte son nom.

★ Il y a 25 ans, on déposa dans un endroit découvert, quelque part dans le Maryland, une grande plaque d'acier afin d'y observer le processus de la rouille. Cette plaque se trouve encore aujourd'hui à la même place et est devenue un objet d'étude des plus intéressants pour les techniciens.

★ La Ville de Lausanne vient d'acheter l'hôtel Beau-Séjour, à Lausanne, pour le prix d'un million. Elle y installera les offices d'économie de guerre et plus tard, le transformera en école.

★ Le Pape a fait don à l'occasion du 1er anniversaire de l'indépendance croate de 11,000 dollars américains pour les besoins des diocèses croates dont la situation est présentement difficile.

Nouvelles locales

Manceuvres...

C'est d'abord un mot qui nous rapproche de ce que signifie la guerre. C'est aussi un mot qui renferme en lui-même un nombre incalculable de marches et de contre-marches, d'ordres et de contre-ordres, d'attaques, de reculs et de contre-attaques. Enfin, c'est un mot qui suppose beaucoup de fatigues.

Nous sommes partis en manœuvres un soir alors qu'il faisait très sombre. Une pluie fine tombait du ciel bas. La place du village luisait sous la lueur de l'unique lampe publique. Il était plus de 22 heures. Nous avions reçu l'ordre de nous replier devant la forte attaque de l'ennemi.

Hâtivement bâtés, arimés avec dextérité, mulets, chevaux et fourgons étaient partis sur la route qui coupe la vallée. Derrière chaque bête, deux hommes, sac au dos, casque au bras, mousqueton suspendu, cheminaient en silence, réglant leur pas sur le pas de la bête. De temps en temps, une lumière rencontrée sur le bord du chemin éclairait le convoi en marche, le quittait comme à regret.

Toute la nuit, hommes et bêtes ont marché. Toute la nuit, sous la pluie qui tombait puis s'arrêtait pour recommencer de tomber à nouveau, la troupe a suivi le chef de la colonne. Le terrain détrempé, les chemins ravinés ont supporté le pas lourd de ces hommes. La boue s'est agrippée aux sabots des bêtes, les souliers ferrés se sont enfoncés dans la fange des sentiers. D'un pas lourd toujours égal, la sueur perlant sur le front, le dos courbé sous la charge pesante du paquetage, les hommes se sont rapprochés de leurs nouvelles positions qui leur permettront de faire face à l'attaque de l'ennemi.

Il pleuvait encore lorsque nous sommes arrivés. Un épais brouillard formait un écran devant nos yeux. Même nos lampes-projecteurs n'arrivaient pas à percer cette ouate opaque estompant le paysage.

Tête halte ! Charges à terre ! Les bêtes du convoi ont trouvé place sous une galerie de chalet. Les hommes se sont enroulés dans leur couverture et leur toile de tente. Ils se sont glissés entre les pieds des chevaux et des mulets afin d'y trouver un peu de chaleur et surtout pour y être protégés contre la froide pénétration du brouillard.

Le sommeil est descendu sur le campement. La sentinelle veillait.

Lentement, le jour a fait son apparition sur les hauteurs. D'abord les sommets ont pris une teinte plus claire et puis la lueur est descendue vers nous, nous enveloppant doucement. A son tour, la plaine située en contre-bas est sortie de l'obscurité. Les contours sont apparus plus nets et le soleil montra son disque éclatant dans l'échancrure de la montagne.

La réalité est entrée en nous avec le jour. Avec la réalité est venue aussi la faim et la cuisine trouva comme par enchantement toute son importance. Les autocuiseurs montrèrent leur pitance à laquelle chacun fit largement honneur.

Et puis tandis que la cuisine, son office terminé, se retirait à l'arrière, la manœuvre entra dans sa phase vive. Branc-bas de combat ! Les officiers scrutent le terrain pour y déceler l'ennemi pendant que les sous-officiers et les soldats veillent attentivement sur leurs pièces habilement camouflées, dans l'attente que vienne l'ordre d'ouvrir le feu.

Werner Antony.

La réunion de la Société médicale du Valais

On nous écrit :

Réunis dimanche 2 mai dernier à l'Hôtel de la Paix, à Sion, les membres de la Société médicale du Valais ont eu le privilège d'entendre

trois causeries portant sur des sujets de brûlante actualité.

Tout d'abord, le Dr H. Paschoud, chirurgien à Lausanne, fit part à l'assemblée de ses expériences, de chirurgie de guerre. Il montra comment et pourquoi celle-ci, pour être efficace, diffère et doit différer dans les centres chirurgicaux des pays en guerre, de la chirurgie du temps de paix. Cette conférence, richement documentée de nombreux diapositifs, ainsi que ses conclusions firent, une fois de plus, souhaiter à ses auditeurs, avec la fin de la guerre, le prompt retour de conditions de travail normales.

Puis le professeur Fleisch, président de la commission fédérale pour l'alimentation de guerre, exposa à l'assemblée les principes directeurs suivis dans le calcul des rations alimentaires et l'attribution des cartes de denrées à nos populations. Il nous montra les difficultés nombreuses rencontrées dans ce domaine et expliqua comment les rations varient de mois en mois au gré des importations ou de la succession des saisons. Il nous annonça encore pour le mois de juillet des rations supplémentaires pour les travailleurs de force, les enfants, les femmes enceintes et nous fit comprendre pourquoi les exigences de certains malades, raisonnables pour les uns, exagérées pour d'autres, doivent être passées au crible d'une juste compréhension des besoins physiologiques de chacun.

La causerie du professeur Técoz, de Lausanne, qui nous parla ensuite des régimes alimentaires compléta heureusement l'exposé du professeur Fleisch. Le traitement des affections du système digestif comme celui des malades de l'économie interne n'est pas sans se buter à mille obstacles nés des conditions actuelles de l'existence et du ravitaillement. Certains produits pharmaceutiques risquent de faire défaut ; ils doivent être sévèrement rationnés et réservés uniquement aux malades qui en ont un urgent besoin. Ce n'est pas sans angoisse que patients et médecins envisagent l'avenir et la conclusion, la même pour tous, des savants exposés des trois conférenciers lausannois est que nous devons souhaiter ardemment le retour de la paix universelle et avec elle désirer non pas la venue de l'âge d'or, mais du moins des conditions de vie plus régulières. My.

L'assemblée annuelle de l'Association valaisanne en faveur des infirmes et des anormaux

On nous écrit :

Cette œuvre de bienfaisance, éminemment patriotique, a tenu dimanche dernier, dans la grande salle de l'Hôtel Muller, à Brigue, sa quatrième assemblée annuelle, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat O. de Chastonay, qui souhaita la bienvenue à l'auditoire, exposa brièvement l'activité de l'Association, en souligna les mérites, ajouta des explications au rapport annuel imprimé et distribué dans la salle, et rendit hommage au zèle, à l'esprit d'abnégation de certains collaborateurs et collaboratrices. Puis il donna la parole à M. le Dr Repond, directeur de l'asile de Malévoz, pour une conférence sur les tâches multiples et combien difficiles de cette louable institution. L'orateur s'excusa de ne pouvoir parler dans le langage populaire et de devoir se servir de la langue classique de Goethe, ce qu'il fit d'une manière distinguée. (Mais nous ignorions que la connaissance de l'idiome du pays, le schwitzer Düttsch, équivalait, paraît-il, à un grade académique plus élevé.)

Dans une dissertation des plus intuitives, révélatrice de ces tares physiques ou morales, héréditaires ou non, de vices même, l'éminent praticien fait passer devant nous le lamentable cortège de tant de pauvres déshérités : aveugles, sourds-muets, éclopés, paralytiques, épileptiques, aliénés, simples d'esprit, etc. Et pour fermer la marche viennent encore les jeunes dévotés, ces gamins, malfaiteurs en herbe, qui occupent déjà les gendarmes et les tribunaux.

Quel cœur humain resterait insensible, quelle âme chrétienne ne serait pas émue de pitié à l'aspect de ces misères ? Or, le dévouement joint à la science, peut apporter un réel soulagement au sort de ces malheureux, grâce aussi à la générosité de ceux qui ne craignent pas de s'imposer, pour le bien général, un petit sacrifice pécuniaire. Prévenir dans la mesure du possible, instruire, éduquer, former, guérir, réhabiliter, faire de cet infirme, à la charge de la société, un être régénéré, capable de se rendre utile, de gagner honorablement sa vie, d'acquiescer même une certaine indépendance économique, voilà notre tâche.

Mais elle demande la collaboration de tous. Lecteur compatissant, compatriote au cœur ouvert, vous tous que le sort a favorisés, sachez comprendre votre bonheur. Mais aussi n'en jouissez pas en égoïstes. Lorsque l'Association valaisanne en faveur des infirmes et des anormaux (compte de chèques II c 1872) vous fait parvenir un bulletin de versement, ne le reléguez pas parmi les papiers qu'on ne regarde plus et qu'on a vite oubliés. Non, remplissez-le tout de suite, inscrivez-y votre contribution, si modeste soit-elle. Et selon le conseil pratique de M. le conseiller national J. Escher, qui nous hono-

ra de sa présence, faites de la propagande, faites connaître l'œuvre autour de vous. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire du bien, plus féconde sera notre activité.

L'union fait la force.

BAGNES. — Assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel. — Corr. — C'est le dimanche 10 mai, par un temps choisi, que se tenait à Le Châble la 19me assemblée générale de la Caisse Raiffeisen de Bagnes.

La grande salle de l'Hôtel du Giétroz avait été décorée avec goût à cette occasion et une forte participation créait une belle atmosphère de vie et de sympathie. Le nombre des sociétaires venus de tous les villages de la Grande Commune était un éloquent témoignage de l'épanouissement de cette utile institution dans le pays.

Le Valais est heureusement à l'avant-garde dans ce domaine et notre Commune figure en bon rang. L'Assemblée s'ouvre un peu après-midi. On remarque à la table d'honneur la présence de M. Puipe, l'animateur des Caisses du Valais romand, président de la Fédération et depuis quelque temps membre du Comité de direction de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel. Il est entouré de M. le Rd Chne Roduit et de M. le préfet R. Troillet, respectivement présidents du Conseil de surveillance et du comité de direction. M. le Rd curé de la paroisse viendra également, un peu plus tard, honorer l'Assemblée de sa présence.

La séance administrative est ouverte par le président du comité de direction qui se plaît à souligner dans son rapport la bonne marche de la société et le bon comportement des membres qui a permis d'éviter toute mesure de contrainte. Le nombre des membres augmente régulièrement à mesure que s'étend l'idée de la mutualité. Le fonds de réserve est déjà important et augmente chaque année, ce qui permettra d'accorder aux emprunteurs des conditions toujours plus favorables, ces réserves constituant une fortune commune.

M. E. Corlhay, secrétaire, donne ensuite lecture du procès-verbal et M. A. Besse, caissier, présente les comptes de l'exercice 1941. Il ressort de son exposé que le roulement a atteint Fr. 590,681.45, le bilan est de Fr. 448,506.05, le bénéfice de l'exercice ascende à Fr. 1711.45 et les réserves à fin 1941 sont de Fr. 21,811.70.

M. le Rd Chne Roduit rend compte de l'importante mission du Conseil de surveillance. Après quelques considérations très judicieuses il déclare avoir procédé à plusieurs révisions partielles et avoir effectué, en collaboration avec le réviseur de l'Union suisse, le contrôle complet des comptes annuels de 1941.

Sur sa proposition les comptes sont adoptés à l'unanimité avec décharge et remerciements aux organes administratifs.

Les affaires administratives étant ainsi liquidées avec diligence, les Raiffeisenistes de Bagnes ont d'abord le grand plaisir d'entendre et d'applaudir leur cher et vénéré curé leur prodiguant ses précieux encouragements.

Ensuite la parole est à M. Puipe que tous les sociétaires connaissent bien et se plaisent chaque fois à le voir parmi eux. Il est ovationné. Sa bienfaisante activité lui a acquis l'estime et la confiance générale. Dans un exposé qui est un tour d'horizon, M. Puipe entretient l'Assemblée de diverses questions actuelles. Il exalte le rôle social des Caisses Raiffeisen, invite chacun à se faire le propagandiste de cette idée féconde et à rendre ainsi un réel service à son prochain.

M. Puipe traite aussi du sujet si actuel de la situation de la famille en Suisse. Notre pays est en retard dans ce domaine. Au point de vue législatif nous n'avons presque rien dans les textes en vue de la protection de la famille. Toutes nos lois, tant constitutionnelles que civiles, portent un caractère d'individualisme et de libéralisme exagéré et ignorent pratiquement l'existence de la famille, cellule et fondement de la société. Il faut espérer que l'initiative lancée par le parti conservateur permettra de combler cette lacune.

En clôturant cette belle assemblée, M. le préfet Troillet remercie les nombreux participants et leur souhaite un bon retour chez eux.

SALVAN. — Le théâtre et la patrie. — Pour la Croix-Rouge ! (Corr.) — A une heure où tout tremble dans le monde, à un moment où le vocabole « plaisir » est une insulte à trop de souffrances et de malheurs, parler théâtre paraît plus qu'une témérité : c'est nettement imbu de cette pensée que nous avons assisté ce dernier dimanche à la répétition générale de la nouvelle pièce de William Thoni : « **Flammes ou au temps du Grütli** » que les « Compagnons de La-Haut » interpréteront le dimanche 24 mai courant en matinée et en soirée et le 4 juin — Fête-Dieu — en soirée. Et nos préjugés ont perdu immédiatement et progressivement tout fondement au fil de l'action ! Que voilà bien une pièce impeccablement adaptée aux circonstances que nous vivons : un beau, un pur patriotisme auréolé des trésors de notre première histoire, une émouvante profession de foi en nos libertés, une évocation poignante de la volonté inébranlable de ceux qui firent la Suisse, c'est en 3 actes d'un dynamisme irrésistible, ce qu'a réalisé l'auteur. Et quel réalisme aussi dans cette tragédie où s'affrontent dans une lutte surhumaine les membres d'une même famille : un fils, que les honneurs et la richesse ont rendu mercenaire du bailli abhorré, heurtant sa trop saine logique aux cœurs indomptables d'un père et d'un frère farouchement épris de liberté, une fiancée déchirée entre deux amours dont le vainqueur aura la patrie pour unique objet, une grand-mère, aussi inexorablement héroïque, dans sa plus simple expression, que les filles de Corneille, une mère enfin, torturée par la trahison de son fils et l'amour maternel dont elle est cependant le flambeau, tels sont les éléments dont l'auteur s'est servi pour en tirer un drame puissamment saisissant et dont chaque acte est un hymne au plus pur patriotisme. Et, tout au long de la pièce, des scènes d'une émotion poignante : le père, meurtri dans son cœur et son honneur, s'écriant en finale du 1er acte, à ses amis lui disant leurs soupçons sur son fils : « Je le tuerais de ma main plutôt que de le laisser trahir » ; le père encore annonçant au 2me acte le serment du Grütli, la scène qui est au fronton de notre histoire, les 33 cœurs dont le souffle s'est transmis sans défaillance jusqu'à nous. Au troisième acte enfin, la tragédie atteint son apogée lorsque, dans un crescendo déchirant, le sacrifice de la grand-mère se consomme : elle s'est donnée la mort en entraînant son petit-fils défaillant avec elle et la réponse du père aux monstrueuses accusations du bailli illumine la pièce d'une splendide lumière de foi dans nos destinées : « Vous pouvez avoir nos corps, nos âmes jamais... »

Et, tandis qu'on vient annoncer que Tell a, là-bas, fait le geste libérateur, les feux s'allument

sur les hauteurs, signaux que l'heure est venue.

« flambeaux dans la nuit », « flamme du Grütli ». Si nous ajoutons à ce bref et combien incomplet aperçu que cette magnifique évocation historique est interprétée par une sélection d'acteurs dont le moins brillant n'est pas loin d'être parfait, si nous levons un coin du voile en précisant que le rôle primordial est tenu par l'acteur incomparable — en même temps cheville ouvrière admirable — qu'est M. le vétérinaire Henri Revaz, si nous révélons encore à ceux qui vécurent « Là-Haut » des heures de profonde satisfaction, les noms de Mmes Yvonne Gross, une mère qui vit littéralement son rôle, et Anne Clavaz, dont le sens dramatique est un don parfaitement cultivé, et de MM. Rémy Clavaz, Jean Décaillet, Franky Clavaz — en insistant sur le fait que chaque acteur est digne du meilleur éloge — nous aurons convaincu chacun de la belle, de l'émotionnante, de la trop rare occasion qu'il lui est donné de laisser vibrer son cœur et de laisser pleurer ses yeux, mais aussi de retremper son âme, aux sources mêmes de notre cher pays. Cette création à l'heure que nous vivons, doit être considérée comme un apport précieux au service du pays et c'est à ce titre que nous la recommandons à tous ceux pour qui un tel but a son sens. Amis de Salvan, de la plaine et de la montagne, venez « Là-Haut » aimer votre pays... et pour vous décider voici l'argument : votre déplacement sera un apport à la Croix-Rouge au profit de qui ces représentations ont lieu. Qui résisterait à tant d'attraits ? C.

Peut-on encore constituer et conserver des provisions ?

Le Département fédéral de l'Economie publique communique officiellement :

Divers articles publiés dans la presse font apparaître que la population ignore parfois dans quelle mesure il est légalement permis de constituer et de conserver des provisions. Le Département fédéral de l'Economie publique juge dès lors opportun de fournir les précisions que voici :

L'article 2 de l'ordonnance No 1 que le Département fédéral de l'Economie publique a édicté le 2 septembre 1939 concernant le coût de la vie et les mesures destinées à protéger le marché et qui est entrée en vigueur le 4 septembre 1939 interdit notamment :

1. de soustraire à leur utilisation normale des marchandises destinées à la consommation indigène ou de faciliter de telles opérations ;

2. de s'approvisionner en marchandises à l'intérieur du pays au-delà des besoins normaux.

En conséquence, a) le fait d'avoir constitué des stocks de provisions avant le 4 septembre 1939 n'est pas punissable en principe. Cependant est passible d'une peine celui qui laisse périr des marchandises ou les expose à un grave danger de détérioration, quelle que soit la date à laquelle les stocks ont été constitués ; en effet, ces marchandises sont soustraites à leur utilisation normale ;

b) la constitution de stocks de marchandises après le 4 septembre 1939 est licite pour autant que ces stocks ne dépassent pas les besoins normaux. La notion des besoins normaux est définie à maintes reprises dans les appels des autorités. En règle générale, les provisions constituées pour une durée de deux à trois mois sont considérées comme conformes aux prescriptions légales. Pour chaque cas d'espèce, il faut cependant tenir compte des circonstances particulières qui ont amené la constitution de la réserve.

c) tout ménage (même collectif) est en droit d'utiliser les coupons de rationnement qui lui sont attribués, sans égard aux provisions déjà existantes, à la condition que l'utilisation des rations n'expose pas les stocks constitués à un danger impérieux de détérioration.

Election d'un conseiller d'Etat et votation

(Inf. part.) — Dans sa séance de mardi matin le Conseil d'Etat a fixé au 26 juillet prochain l'élection d'un conseiller d'Etat en remplacement de M. Oscar de Chastonay qui quitte le Gouvernement pour la Direction de la Banque cantonale.

A la même date le peuple valaisan sera appelé à se prononcer sur la nouvelle loi sur le notariat, loi discutée et acceptée par le Grand Conseil lors de sa récente session.

Les drames de l'alpe

(Inf. part.) — Dans la région du Monte-Rosa, au-dessus de Zermatt, M. Ernest Bader faisait une excursion avec deux de ses amis et un guide. M. Bader était en cordée avec le guide. Tout à coup un pont de neige s'écroula et les deux alpinistes furent précipités dans une crevasse. Le guide se sortit sain et sauf de l'avenue tandis que M. Bader fut tué sur le coup.

Une colonne de secours partie de Zermatt réussit à ramener le cadavre dans la plaine. M. le Dr Gentinetta procéda aux constatations légales.

M. Bader, alpiniste connu, était employé de gare à Sissach et né en 1871.

Son corps a été ramené hier dans son canton d'origine.

Accident de forêt

Mardi dans l'après-midi, dans une forêt au-dessus de Sierre, un ouvrier de Savièse, M. Luyet Marcel, qui posait des billes pour la construction d'un pont, a reçu l'une d'elle sur un pied. Il eut la jambe fracturée. Seul et avec beaucoup de difficulté le malheureux fit 4 heures de chemin en s'appuyant péniblement sur deux cannes pour arriver dans la plaine où un camion complaisant le conduisit à la clinique du Dr Germanier, à Sion, où les meilleurs soins lui furent prodigués.

De grosses masses de réserves sont jetées dans les batailles de Kertch et de Kharkov

Une offensive allemande se dessine contre Sébastopol

MOSCOU, 19 mai. — Sur la presqu'île de Kertch, les Russes continuent à résister malgré la mise en ligne de réserves allemandes et bien qu'elles se trouvent dans une position critique à la suite de combats violents et nombreux.

L'armée du général von Manstein est obligée d'avoir recours à des forces toujours croissantes.

Sur le front de Kharkov le haut commandement allemand a fait mettre en action de nouvelles divisions motorisées et blindées au cours de la journée de lundi. Dans la première phase de la contre-offensive allemande les Russes se sont battus à merveille et dans trois secteurs ils ont pu continuer leur avance de quelques kilomètres. Plusieurs localités puissamment fortifiées ont été occupées ; du butin a été pris, y compris deux grands dépôts de munitions et une dizaine d'émetteurs de T. S. F.

Le grand quartier du général von Bock a donné l'ordre suivant : « L'ennemi doit être retenu à tout prix ; la retraite ne doit pas continuer. »

Pour renforcer le front, des unités de brigades parachutistes allemandes ont été déposées à l'arrière des lignes russes et le maréchal Timochenko a été forcé de lancer dans les combats de la cavalerie de Cosaques.

Les chars blindés allemands tirent des remarques chargées de soldats d'infanterie.

Vers minuit on signalait qu'on devait s'attendre à une offensive allemande de grand style contre la base maritime de Sébastopol.

BERLIN, 19 mai. — Les Allemands ont entrepris, dans le secteur de Kharkov, une contre-offensive vigoureuse tendant à neutraliser les attaques soviétiques dans cette région.

On confirme que, dans cette première phase de la bataille, les Soviétiques remportèrent certains avantages locaux. La seconde phase de l'opération, par contre, encore que non terminée, semble se dérouler à la satisfaction du haut commandement allemand.

Grâce à une forte participation de tanks du côté allemand, combinée avec des manœuvres de l'infanterie, le succès soviétique du début put être éliminé et les troupes allemandes, après avoir anéanti les forces soviétiques qui s'étaient infiltrées dans leurs lignes et détruit les éléments blindés ennemis, purent reprendre les positions perdues.

On considère que cette offensive soviétique, qu'on qualifie de première grande offensive russe du printemps, a échoué.

Ainsi, bien que les Russes aient mis cette fois en ligne des forces très importantes, cette opération a subi le sort des précédentes durant cet hiver.

Un débat aux Communes sur la guerre

LONDRES, 19 mai. — A la Chambre des Communes, M. Attlee a ouvert les débats sur la situation de la guerre.

M. Attlee, premier ministre adjoint a déclaré : Nous faisons tout ce que nous pouvons pour renforcer nos forces dans l'Inde. Il n'est pas clair que le Japon attaquera l'Inde ou non. Le Japon attaquera peut-être l'Australie. La bataille de la Mer de Corail a été un obstacle

Chez les médecins

Notis apprenons avec plaisir que M. Victor de Kalbermatten, fils de M. le Dr Joseph de Kalbermatten, domicilié à Lausanne, a réussi brillamment ses examens d'Etat de médecine à l'Université de Lausanne.

Nous présentons les plus vives félicitations à ce jeune et sympathique médecin, ancien étudiant du Collège de St-Maurice, qui assumait tour à tour la présidence de l'A. G. et de la « Lémania », section des Etudiants Suisses de l'Université de Lausanne.

Des amis.

MARTIGNY. — Un voleur de fromages.

(Inf. part.) — La gendarmerie cantonale a procédé à Martigny à l'arrestation d'un individu qui s'était rendu coupable d'un vol de 6 gros fromages.

Le butin volé a pu être rendu à ses propriétaires.

ST-MAURICE. — Exercice d'alarme.

Avec l'autorisation du Commandement de l'Armée, un exercice d'alarme avec les sirènes aura lieu à St-Maurice, le vendredi 22 mai 1942, au cours de la journée. La population est obligée

très efficace mais le danger pour l'Australie demeure. Si le Japon attaquait l'Australie il serait rudement accueilli. Il nous est évidemment impossible de fournir des forces adéquates sur chaque point de l'Extrême-Orient et il serait insensé de concentrer nos forces principalement dans une région quelconque avant que le Japon ait révélé son objectif principal.

Traitant de l'Australie, M. Attlee a dit : Le fait que les Etats-Unis aient accepté la responsabilité de renforcer l'Australie ne signifie pas qu'il existe une indifférence de notre part. Lorsque le besoin s'en fera sentir nous serons prêts à courir n'importe quel risque dans les autres régions pour défendre l'Australie.

En Birmanie, le général Alexander et ses troupes conjointement avec les forces chinoises ont livré vaillamment les combats d'arrière-garde. Ces combats ont été menés avec habileté et opiniâtreté. Nos forces et les forces chinoises infligent de grosses pertes en hommes à l'ennemi et se battent très bien.

On ne sait pas clairement si le Japon poursuivra son attaque contre la Chine ou s'il attaquera l'Inde. Il faut être prêt pour l'une ou l'autre éventualité.

M. Attlee fait l'éloge de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande pour l'aide qu'elles apportèrent à la Mère-Patrie dans le passé. Il déclare : Le temps est l'essence du problème. Il est beaucoup plus facile d'envoyer des forces d'Amérique en Australie que de Grande-Bretagne. Cela a été reconnu dans une discussion sur le plan général de notre coopération stratégique avec les Etats-Unis.

Parlant ensuite de l'Europe, M. Attlee a rendu hommage aux Russes. Il déclara que la Grande-Bretagne maintient son programme de livraisons à la Russie, ce qui n'est pas facile. Nous sommes décidés de faire tout notre possible pour soutenir nos alliés russes. M. Attlee a dit que la Grande-Bretagne prêtait aussi son concours à d'autres théâtres de guerre.

En concluant, M. Attlee déclara : Nous pouvons avoir confiance en l'avenir. Chaque mois accroît notre puissance, prépare la voie à la transformation de la défensive à l'offensive.

Les obsèques du Cardinal Baudrillart

PARIS, 19 mai. — Les obsèques du cardinal Baudrillart se dérouleront samedi à 10 heures, à Notre-Dame.

La réorganisation de l'Office de guerre à Genève

GENEVE, 19 mai. — Le Conseil d'Etat genevois a décidé une réorganisation de la direction de l'Office de guerre où il avait été constaté des manquements qui ont donné lieu à des sanctions administratives et même à des poursuites pénales.

Il rend hommage au travail énorme fourni par M. Gay, qui est depuis trente-trois mois à la tête de l'Office cantonal, mais constate qu'il n'a plus l'autorité nécessaire pour continuer son œuvre.

Le Conseil d'Etat verra à utiliser, dans le ca-

d'observer les prescriptions concernant la conduite à tenir en cas d'alerte aux avions. Celles-ci sont résumées dans l'Abrégé des prescriptions de défense aérienne qui se trouve dans chaque maison (verso chap. 12-23).

L'organisme de la D. A. P. est chargé de surveiller l'exécution des prescriptions concernant la circulation routière et la conduite des habitants dans les maisons. Dans chaque bâtiment possédant un service du feu par maison, les mesures nécessaires doivent être prises sous les ordres du garde de D. A. P.

Les infractions seront poursuivies selon l'art. 10 de l'Arrêté fédéral du 24 juin 1938 concernant les infractions en matière de Défense aérienne passive.

La D. A. P. et la Population participent à l'exercice en question. Celui-ci n'a cependant aucun rapport avec les exercices de mobilisation de l'armée.

Dans la nuit du 22 au 23 mai, aura lieu un exercice de nuit, auquel participera seule la Cp. locale de D. A. P. Les habitants qui habitent les quartiers désignés pour cet exercice n'auront pas à s'alarmer si, pendant leur sommeil, ils sont dérangés par le bruit découlant de l'exercice précité.

Commandement DAP de St-Maurice.

dre de la nouvelle organisation, l'expérience de M. Gay, lequel assure présentement l'exécution des affaires courantes.

Deux ouvriers avaient refusé de participer au Service du travail

SOLEURE, 19 mai. — Deux ouvriers du bâtiment du canton du Tessin qui se trouvaient en chômage s'étaient refusés à donner suite à un ordre de l'Office officiel du travail afin d'aller travailler à la correction du Limpach. Sans aucune raison, ils avaient quitté leur place de travail et furent condamnés pour cette raison par le tribunal compétent chacun à 20 jours de prison couverts par la prison préventive. Le Département cantonal de l'Economie publique a fait appel contre cette décision auprès du Tribunal cantonal. Celui-ci condamna alors les deux ouvriers en raison de la portée du refus de participer au service du travail dans les temps actuels à vingt jours de prison sans tenir compte de la préventive.

IMPRIMERIE RHODANIQUE — ST-MAURICE

Chronique sportive

FOOTBALL

La situation en Première Ligue

Nous avons annoncé hier que nous examinerions exactement la position des équipes de Première Ligue.

Cette situation est pour le moins bizarre. Alors que l'on croyait voir se détacher nettement et se mettre hors de tout souci des équipes telles que Monthey et Montreux, les résultats enregistrés ces derniers dimanches n'ont apporté aucune solution, mais ont au contraire augmenté le nombre des candidats à la relégation.

On sait que chaque équipe a 24 matches à jouer ; Monthey et le C. A. Genève avec 20 matches et 15 points sont théoriquement au même niveau que Montreux, qui a joué dix-neuf fois et totalise 13 points, alors que Forward en a un de plus, toujours en 19 matches. Il faudrait une bonne dose d'optimisme à Dopolavoro pour qu'il conserve quelque espoir, ayant déjà joué 22 matches et n'ayant obtenu que 13 points. Il est vrai que Vevey n'en a que 11 pour l'instant, mais avec cinq matches à jouer de plus que les Italo-Genévois ; en sorte que rien ne peut encore être considéré comme acquis. L'ultime bataille commence seulement ; pour six clubs cet effort final constitue en quelque sorte la défense de leur existence. Que de ces six, Monthey se montre le meilleur, c'est le vœu que nous formulons et que nous croyons être celui de tous les sportifs valaisans. Met.



Madame Alfred GEX-FABRY, à Val d'Illicz ; Madame et Monsieur Robert DUBOSSON-GEX-FABRY, à Troistorrents ; Monsieur Gustave GEX-FABRY, à Val d'Illicz ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle et douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alfred GEX-FABRY

leur cher et bien aimé époux, père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Val d'Illicz le 18 mai 1942, dans sa 76me année, après une courte maladie, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Val d'Illicz, mercredi 20 mai, à 9 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Auguste COUTURIER-CRETTON, à Sion ; Madame et Monsieur André TAVERNIER-COUTURIER et leurs enfants Bernard et Liliane, à Sion ; Monsieur et Madame Roger COUTURIER-PERRAUDIN et leurs enfants Michel et André, à Sion ; Madame et Monsieur Charles BESSE-CRETTON, à La Fontaine, Martigny-Combe ;

ainsi que les familles COUTURIER et alliées, à Olon, Chermignon, Bâle, Paris, au Canada et Nice ; les familles BESSE, CRETTON et alliées à Martigny, Genève et Paris, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Gilbert COUTURIER

leur cher fils, frère, beau-frère, petit-fils, oncle, neveu et cousin, survenu dans sa 23me année, muni des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Sion le jeudi 21 mai, à 10 heures.

Départ au Grand-Pont.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Les enfants de feu César RIMET, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Attribution supplémentaire de coupons de savon pour les mois de mai et juin

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation accorde aux ménagères, pour les mois de mai et juin, en plus des coupons déjà en cours, un supplément de 225 unités à prendre sur les coupons en blanc W, Y et Z.

Il est évident que chaque ménagère, dans son propre intérêt, doit faire un usage judicieux de ses coupons de savon. Employez donc « PLUS-VITE » sous forme de flocon, produit d'avant-guerre, qui est plus profitable et plus efficace que le savon. Sans alcali, ce produit se recommande surtout pour les tissus délicats, comme la laine, la soie naturelle, la soie artificielle, qui ne doivent être traitées avec de la soude. Le contenu en calcaire de l'eau, qui nuit aux tissus, est rendu inoffensif par l'emploi de Plus-Vite. Pour 15 unités seulement, vous recevrez un paquet de Plus-Vite à 60 ct. et pour 30 unités un paquet à Fr. 1.—. Plus-Vite est en vente partout.

P 805 Q.

Martigny - Vente aux enchères

M. Camille Darbellay de feu Albert, à Ardon, exposera en vente le lundi 25 mai, à 18 heures, au Café de l'Hôtel de Ville, à Martigny-Ville, une propriété sise à Martigny-Ville, au lieu dit « les Petites Bonnes Luites ». Contenance : 4553 m2. Il s'agit d'une aspergière entièrement arborisée (environ 100 abricotiers).

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Edouard Morand, à Martigny-Ville (au-dessus de la Banque Populaire).

RADIO

Dr Ch. Broccard
MARTIGNY

absent PIANOS HARMONIUMS

neufs et d'occasion
Vente - Echange - Location
Accordages et réparations

H. HALLENBARTER, SION

A vendre, bas prix, un lot d'appareils revisés à neuf.
Ecrire sous chiffre U 58067 X, Publicitas, Genève.

Jeune FILLE

travailleuse, dans maison d'une famille. Vie de famille. Bon gage.
Mme Pfirter, Bâle - Freidorf, Freidorfweg 2.

Sommelière

23-26 ans, expérimentée et sérieuse, est demandée de suite.
Faire offres avec certificats et photo à Obrecht, Café de Couvaloup, Morges.

jeune fille

de 14 à 16 ans, pour garder les enfants et aider au ménage. Vie de famille. S'adresser à Mme Félix Pirollet-Noverraz, Bex.

Toutes vos annonces au „NOUVELLISTE“

FABRIQUE DE CERCUEILS

Dépôt des Pompes funèbres générales S. A. dans le canton du Valais
Sion: Jules PASSERINI
Tél. 2.13.62

St-Maurice: Albert DIRAC, Téléphone 2.19
Monthey: Ch. COTTET, Téléphone 60.03
Sierre: Joseph AMOOS, Téléphone 51.016
Martigny: Phil. ITEN, Téléphone 61.148
Saxon: Gust. MAYENCOURT
Montana: J. CLAUSEN, Téléphone 5.22.87
Brigue: M. BRUNNER, Téléphone 43

REMAILLAGE RAPIDE DE VOS BAS

Travail prompt et soigné - Prix modérés - Tricotage
Mlle Edw. Meizoz, Martigny: chez Mme Vve Louis Meunier, Av. de la Gare. Sion: Av. de la Gare.

PLANTONS

Etablissement contrôlé offre: tomates repiquées, Fr. 7.50 le cent; poireaux, Fr. 12.— le mille. Rabais pour revendeurs.
Paul RICHARD, Bex. — Téléphone 50.12.

Employez la

SULFOMAAG

pour économiser le cuivre en viticulture

La bouillie éprouvée depuis 15 ans:

1% de bouillie bordelaise
+ 1/2% de Sulfomaag

Fabrique de produits chimiques agricoles Dr R. Maag, Dielsdorf-Zurich

DEPOSITAIRES POUR LE VALAIS:

DELALOYE & JOLIAT, Agence Agricole, SION



Le Polyscope RUF

présente de suite toute fiche voulue, empêche les erreurs de classement, signale les termes, favorise tout contrôle.

ORGANISATION RUF LAUSANNE
13, rue Pichard
Tél. 2 70 77

Tous les articles pour colporteurs
avantageux, envoi rapide par Walter Tuggener, mercerie et bonneterie en gros, 10, Place Grenus, Genève. Tél. 2.59.29.

La clé du Succès

TOUTES VOS ANNONCES petites et grandes dans le

Nouvelliste Valaisan
ST-MAURICE
Tél. 2.08

vente libre
5.90

pour vos randonnées, voici une **sestrière** en **Lux-Tricot**
MARQUE DÉPOSÉE

(jersey rayonné velouté)
fermeture éclair sur l'épaule.
Existe en ciel, jaune, rouge, gris, turquoise, vieux-rose et brun.

ménagère
Novautés s.a.
pl. Palud Lausanne

EXPEDITION FRANCO contre remboursement dans toute la Suisse. Toute marchandise ne convenant pas sera reprise ou échangée.

Prêts en premier rang, **TAUX 3 3/4 %**
Ecrire sous chiffres OF. 6715 L. à Orell-Fussli-Annances, Lausanne.

FROMAGE quart-gras jusqu'à demi-gras, bonne qualité, de Fr. 2.40 à 2.70 par kg. Envois continus contre remboursement. Joindre coupons à la commande. G. Moser, Wolhusen.

59 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

Noémi Bon-Cœur

— Gardez-vous bien de l'appeler, le docteur Samarès, vous lui porteriez un coup mortel... C'est sa femme, comprenez-vous, oui, sa femme qui vient d'être victime d'un accident d'automobile et que je vous amène blessée, moitié morte !

L'homme, à son tour, lève les bras épouvanté :
— Mme Jocelyne ! Mme Jocelyne blessée ! pas possible !
— Puisque je vous le dis. Dans ma voiture, sur la route. Hâtez-vous. Il s'agit de prévenir son oncle, avant de l'introduire, mais pas son mari, non, non, pas tout de suite du moins !
— Je comprends, Madame, ah ! c'est affreux !
Il faut du temps, hélas ! avant qu'on soit arrivé à découvrir le directeur de la clinique accoutumé à s'isoler, en dehors des séances de chirurgie. Enfin, il arrive, suivi de trois infirmiers. C'est un petit homme gros, rougeaud, presque chauve, à l'œil vif, à la figure bonasse. Il salue drôlement la

visiteuse demeurée dans le vestibule. Assurément, il ignore encore qui est la blessée qu'on lui envoie.

Mlle Bervil lui tend sa carte et, brièvement, lui donne quelques explications relatives à l'accident. Pendant ces deux à trois minutes, les infirmiers sont allés vers la voiture. Ils reviennent, avec une civière, sur laquelle ils ont déposé le corps de la jeune femme toujours sans connaissance. M. Darlovig fait un mouvement pour s'en approcher. Le concierge s'efforce de le retenir, en bégayant :
— Monsieur le docteur, permettez... permettez que je vous dise...
Mais, imperturbable, le praticien marche, sans s'arrêter, vers la lugubre découverte. Au fond du couloir, une porte s'entr'ouvre. Noémi devine plutôt qu'elle ne voit Philippe. Car, sans un regard, sans une parole, elle s'échappe en courant, rejoint les enfants et l'institutrice sur la route. On remonte en auto, on file à une allure plus rapide vers le mas. Un soupir de soulagement : enfin !...
Maintenant, la jeune fille s'abandonne, exténuée, sur les coussins. Sa tâche accomplie, elle a l'impression d'être brisée, elle aussi. Son oreille ne saisit pas les propos des petits redevenus joyeux, délivrés de la contrainte qu'on leur avait imposée. Ses yeux errent dans le vide. Sa pensée retourne

près de la couche, où l'on a placé Jocelyne Dambout. Elle voit le docteur Samarès penché anxieusement au-dessus de cette couche, elle voit une table d'opération et puis, une bière ouverte. Et tout à coup, elle passe la main sur son front lourd :
— Voyons, ne suis-je pas folle ?
Pendant les heures de la soirée et de la nuit, cette nervosité s'accroît encore ; cela provient de l'imagination qui vagabonde prodigieusement, quelque effort qu'elle fasse pour la tenir en bride...
Toujours ce visage d'une blancheur marmoréenne devant elle, ces cheveux noirs en désordre, ces yeux clos. Vision atroce !... ne dirait-on pas qu'au tour du lit, il y a des cierges allumés ? Jocelyne serait-elle morte ?... Philippe serait-il libre ?...
Ah ! quelle odieuse pensée !... rien que d'en avoir eu l'esprit effleuré, l'espace d'un éclair, Mlle Bervil se fait horreur à elle-même.
Elle se redresse sur ses oreillers, secoue la tête... Non, cette femme ne mourra pas, elle guérira, elle goûtera, auprès de son mari, de longues années de fébrilité. Voilà ce que souhaite Noémi... et rien d'autre. Arrière toute hypothèse stupide !...
Fatiguée de se débattre contre ce cauchemar et d'attendre en vain que le sommeil vienne l'en délivrer, elle se lève en une résolution soudaine. Le Maître de la vie et de la mort, n'est-ce pas Dieu ?...

Dans la prière se trouvera le secours. Prostrée dans la solitude de sa chambre, pendant qu'au dehors, l'ombre et le silence enveloppent la campagne endormie, elle répète cent fois, sans se lasser, les mots sacrés. De tout cœur, elle implore, pour Mme Samarès, la vie et la santé ; pour elle-même, l'éloignement de la tentation funeste.
Son âme finit par s'apaiser. Dès l'aurore, elle appelle, par téléphone, le régisseur Jean Charlet et l'envoie en auto prendre des nouvelles de la blessée à la clinique Darlovig. Elle guette son retour, le cœur battant. Une grande heure s'écoule, au bout de laquelle le dévoué serviteur frappe à la porte du mas :
— Eh bien ? questionne Mlle Bervil.
— J'ai vu Mme la Supérieure, qui vous remercie, au nom des deux docteurs de l'établissement.
— Comment va la jeune femme ?
— Elle a repris ses sens. Ces messieurs l'ont veillée toute la nuit. Ils ne peuvent encore se prononcer sur son état, qui est très grave.
— On ne vous a pas donné de détails ?
— Pas beaucoup. Elle a reçu de fortes contusions à la tête et au dos.

(A suivre.)